

PROGRAMME FORMATION PREVENTION DES RISQUES LIEES A L'ACTIVITE PHYSIQUE I-B-C

ORGANISATION DE LA FORMATION

- Public concerné : Toute personne concernée par la manutention manuelle et les gestes répétitifs dans son entreprise
 - Pré requis : aucun

Objectif de la Formation :

- Situer l'importance des atteintes à la santé et leurs conséquences
 - Situer la place de l'activité physique dans la situation de travail
 - Connaître le fonctionnement du corps humain
- Identifier et caractériser les éléments déterminants de l'activité physique
- Connaître les principes de prévention et d'aménagement au poste de travail
 - Connaître les principes de base de manutention et d'économie d'effort

Durée

- 14H de Formation initiale
- Nombre de Participants : 6 à 12 stagiaires

Délai Dates et lieux

- Délai d'accès à la formation est de 10 jours
 - Fixés en accord avec l'entreprise client

Encadrement

- Formateur PRAP IBC ou 2S certifié INRS

Évaluation

- Fiche individuelle de suivi et d'évaluation IBC 2 S (source INRS)
- Le candidat doit avoir été validé lors de l'évaluation pour prétendre au titre D'acteur de la Prévention

Méthodes pédagogiques

- Diaporamas
- Vidéos
- Échanges et partages d'expérience
- Exercices et études de cas spécifiques à l'entreprise
-

Tarifs Sur Devis

Accessibilité :

- Lors de l'entretien d'évaluation du besoin du stagiaire : L'identification d'un besoin en termes d'accessibilité de la formation à une problématique d'handicap sera abordé
- Suite à l'identification d'un besoin d'adaptation de la formation à un handicap : le lieu, la durée, le déroulé, les supports pédagogiques pourront être adaptés
-

- **Modalités et délais d'accès :**
- L'accès à nos formations peut être initié, soit par l'employeur, soit à l'initiative du salarié avec l'accord de ce dernier, soit à l'initiative propre du salarié.
- Pour chaque demande de formation, nous réalisons une analyse du besoin d'entrée en formation, cette écoute nous permet une adaptation et une compensation pour accueillir les personnes présentant un handicap.
- L'organisation logistique, technique, pédagogique et financière est établie lors des divers échanges avec notre service formation et le client.
- Le délai d'accès aux formations, tient compte de ces différentes formalités afin d'être accessible dans un temps minimum d'un mois avant le début de l'action.

Programme de Formation

- **Se situer en tant qu'acteur de prévention des risques liés à l'activité physique dans son entreprise ou son établissement**

-
- Comprendre l'intérêt de la prévention
- Connaître les risques de son métier

- **Observer et analyser sa situation de travail en s'appuyant sur le**

- **fonctionnement du corps humain, afin d'identifier les différentes atteintes à la santé susceptibles d'être encourues**

- Caractériser les dommages potentiels liés à l'activité physique en utilisant les connaissances relatives au fonctionnement du corps humains
 - Observer son travail pour identifier ce qui peut nuire à sa santé

- **Participer à la maîtrise du risque dans son entreprise ou son établissement et à sa prévention**

- Proposer des améliorations de sa situation de travail
- Faire remonter l'information aux personnes concernées
- Se protéger en respectant les principes de sécurité physique et d'économie d'effort